

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 05484

Numéro SIREN : 409 440 914

Nom ou dénomination : ONYX FILMS

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2017 sous le numéro de dépôt 119059

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 08-12-2017

N° DE DEPOT : 119059

N° GESTION : 2010B05484

N° SIREN : 409440914

DENOMINATION : ONYX FILMS

ADRESSE : 141 boulevard Ney 75018 Paris

MILLESIME : 2015

BILAN ACTIF

	31/12/2015			31/12/2014
	Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Droits audiovisuels	44 292 378	(40 150 799)	4 141 579	1 973 118
En cours de production	6 143 227	(1 149 964)	4 993 263	2 425 491
Total Immobilisations incorporelles	50 435 605	(41 300 764)	9 134 842	4 398 609
Immobilisations corporelles	35 071	(34 752)	320	4 984
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	35 071	(34 752)	320	4 984
Titres de participation	28 750	(15 000)	13 750	13 750
Autres immobilisations financières	34 080		34 080	35 980
Immobilisations financières	62 830	(15 000)	47 830	49 730
Total Actif immobilisé	50 533 507	(41 350 515)	9 182 992	4 453 324
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes sur commandes	202 823		202 823	0
Clients et comptes rattachés	3 043 887	(13 845)	3 030 042	8 625 710
Autres créances	2 489 888	(11 053)	2 478 835	10 008 316
Disponibilités et VMP	306 255	0	306 255	33 459
Charges constatées d'avance	52 170	0	52 170	58 046
Total Actif circulant	6 095 022	(24 898)	6 070 124	18 725 530
Ecart de conversion actif	24 378	0	24 378	1 096
TOTAL ACTIF	56 652 908	(41 375 414)	15 277 494	23 179 951

BILAN PASSIF

	31/12/2015	31/12/2014
Capital social (1,307 actions d'une valeur nominale de 75 €)	98 025	98 025
Prime d'émission	1 943 933	1 943 933
Report à nouveau	(5 752 537)	(5 025 944)
Résultat	1 258 919	(726 593)
Total Capitaux propres	(2 451 660)	(3 710 579)
Subventions d'investissement	82 500	216 250
Avances conditionnées	0	0
Provisions réglementées	25 852	0
Total Autres fonds propres	108 352	216 250
Provisions pour risques et charges	24 378	1 096
Provisions	24 378	1 096
Emprunts et Dettes Financières auprès des établissements de crédit	6 004 001	7 550 461
Autres Emprunts et dettes financières	3 414 734	3 172 244
Dettes fournisseurs	4 189 798	7 279 839
Dettes fiscales et sociales	1 568 457	2 147 734
Autres dettes	1 929 782	2 225 660
Produits constatés d'avance	487 801	4 297 246
Total Dettes	17 594 573	26 673 184
Ecart de conversion passif	1 851	0
TOTAL PASSIF	15 277 494	23 179 951

COMPTE DE RESULTAT

	France	Etranger	31/12/2015	31/12/2014
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue (biens)			0	0
Production vendue (services)	4 074 337	4 950 323	9 024 661	8 505 104
Total Chiffre d'affaires	4 074 337	4 950 323	9 024 661	8 505 104
Production immobilisée			3 540 118	1 526 035
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises de provisions et transferts de charges			107 850	3 005 900
Autres produits			8	56
Total Produits d'Exploitation			12 672 637	13 037 095
Achats de matières premières et autres appro.			0	0
Autres achats et charges externes			2 432 735	2 842 590
Impôts et taxes			93 864	132 714
Salaires et traitements			602 066	619 537
Charges sociales			339 191	322 985
Dotations aux amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 229 625	8 295 751
- Dotations aux provisions sur immobilisations			179 202	195 135
- Dotations aux provisions sur actif circulant				11 053
- Dotations aux provisions pour risques et charges			0	0
Autres charges d'exploitation			1 244 639	1 210 568
Total charges d'exploitation			11 121 321	13 630 333
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 551 316	(593 239)
Bénéfice attribué ou perte transférée			0	0
Perte Supportée ou bénéfice transféré			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			5 401	9 459
Reprises sur dépréciations et transferts de charges à caractère financier			1 096	11 758
Différences positives de change			84 914	56 973
Total Produits financiers			91 411	78 190
Intérêts et charges assimilées			396 965	407 121
Différences négatives de change			95 972	28 694
dDotations aux prov pour pertes de change			24 378	1 096
Total Charges financières			517 315	436 911
RESULTAT FINANCIER			(425 904)	(358 721)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT			1 125 412	(951 960)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			224 500	222 188
Produits exceptionnels sur opérations en capital			0	0
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			0	0
Total Produits exceptionnels			224 500	222 188
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			189	2 058
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			0	0
Dotations aux amortissements et provisions			250 352	0
Total charges exceptionnelles			250 541	2 058
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(26 041)	220 130
Participation des salariés			0	0
Impôt sur les sociétés			159 548	5 237
RESULTAT NET			1 258 919	(726 593)

ONYX FILMS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 98.025 euros
Siège Social : 141, boulevard Ney – 75018 Paris
409 440 914 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2016**

L'an deux mille seize,
Le 30 Juin,

La Société ON ENTERTAINMENT, Société par Actions Simplifiée au capital de 3.201.060 euros ayant son siège social sis 141, boulevard Ney - 75018 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 790 159 495 RCS Paris, représentée par son Président la société ON CORP, elle-même représentée par son Président Monsieur Dimitri RASSAM,

Associée Unique de la société **ONYX FILMS** au capital de 98.025 euros.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **31 Décembre 2015** et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par **Monsieur Aton SOUMACHE** Président non associé.

Les comptes annuels de l'exercice et le rapport de gestion ont été adressés à l'Associée Unique dans les cinq mois de la clôture de l'exercice clos le **31 Décembre 2015**.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'Associée Unique au siège social.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- rapport du Président ;
- rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2015** ;
- rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31 Décembre 2015** ;
- affectation du résultat ;
- pouvoirs en vue des formalités.

M

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 Décembre 2015** tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par **un bénéfice de 1.258.919 euros**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

L'Associée Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal pour un montant de 10.148 euros.

En conséquence, l'Associée Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.258.919** de la manière suivante :

- Au poste « Réserve légale » pour la somme de 9 802,50 euros
- Au poste « Report à nouveau » pour la somme de 1 249 116,42 euros

L'Associée Unique prend acte que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social. L'associé unique confirme la bonne continuité d'exploitation de la société.

L'Associée Unique prend également acte qu'au cours des trois derniers exercices, il n'a pas été distribué de dividendes.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte dudit rapport.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.



QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée Unique.



L'Associé Unique
La société ON ENTERTAINMENT
Représentée par la société ON CORP
Elle-même représentée par Monsieur Dimitri RASSAM



Monsieur Aton SOUMACHE
Président

ONYX FILMS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

PSK AUDIT

MAZARS

PSK AUDIT

SIEGE SOCIAL : 179 BD HAUSSMANN - 75 008 PARIS

TEL : +33 (0) 1 43 80 98 03 - FAX : +33 (0) 1 43 80 40 24

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 7 600 EUROS - RCS PARIS 492 297 361

MAZARS

SIEGE SOCIAL : EXALTIS - 61 RUE HENRI REGNAULT - 92 400 COURBEVOIE

TEL : +33(0)1 49 97 60 00 – FAX : +33 (0) 1 49 97 00 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 8 200 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

ONYX FILMS

Société par Actions Simplifiée au capital de 98 025 €

Siège social : 139-141, boulevard Ney, 75 018 PARIS

RCS PARIS 409 440 914

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

PSK AUDIT

MAZARS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

ONYX FILMS

Comptes annuels

Exercice clos le

31 décembre 2015

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ONYX FILMS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.1 « Immobilisations incorporelles et amortissements » de l'annexe expose les modalités d'amortissement des coûts de production des films. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de recettes nettes futures établies par la société, à revoir les calculs effectués et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 15 Juin 2016

Les Commissaires aux Comptes

PSK AUDIT


PIERRE KUPERBERG

MAZARS


STEPHANE KUPERBERG
GUILLAUME DEVAUX

BILAN ACTIF

	31/12/2015			31/12/2014
	Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Droits audiovisuels	44 292 378	(40 150 799)	4 141 579	1 973 118
En cours de production	6 143 227	(1 149 964)	4 993 263	2 425 491
Total Immobilisations incorporelles	50 435 605	(41 300 764)	9 134 842	4 398 609
Immobilisations corporelles	35 071	(34 752)	320	4 984
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	35 071	(34 752)	320	4 984
Titres de participation	28 750	(15 000)	13 750	13 750
Autres immobilisations financières	34 080	0	34 080	35 980
Immobilisations financières	62 830	(15 000)	47 830	49 730
Total Actif immobilisé	50 533 507	(41 350 515)	9 182 992	4 453 324
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes sur commandes	202 823	0	202 823	0
Clients et comptes rattachés	3 043 887	(13 845)	3 030 042	8 625 710
Autres créances	2 489 888	(11 053)	2 478 835	10 008 316
Disponibilités et VMP	306 255	0	306 255	33 459
Charges constatées d'avance	52 170	0	52 170	58 046
Total Actif circulant	6 095 022	(24 898)	6 070 124	18 725 530
Ecart de conversion actif	24 378	0	24 378	1 096
TOTAL ACTIF	56 652 908	(41 375 414)	15 277 494	23 179 951

BILAN PASSIF

	31/12/2015	31/12/2014
Capital social (1,307 actions d'une valeur nominale de 75 €)	98 025	98 025
Prime d'émission	1 943 933	1 943 933
Report à nouveau	(5 752 537)	(5 025 944)
Résultat	1 258 919	(726 593)
Total Capitaux propres	(2 451 660)	(3 710 579)
Subventions d'investissement	82 500	216 250
Avances conditionnées	0	0
Provisions réglementées	25 852	0
Total Autres fonds propres	108 352	216 250
Provisions pour risques et charges	24 378	1 096
Provisions	24 378	1 096
Emprunts et Dettes Financières auprès des établissements de crédit	6 004 001	7 550 461
Autres Emprunts et dettes financières	3 414 734	3 172 244
Dettes fournisseurs	4 189 798	7 279 839
Dettes fiscales et sociales	1 568 457	2 147 734
Autres dettes	1 929 782	2 225 660
Produits constatés d'avance	487 801	4 297 246
Total Dettes	17 594 573	26 673 184
Ecart de conversion passif	1 851	0
TOTAL PASSIF	15 277 494	23 179 951

COMPTE DE RESULTAT

	France	Etranger	31/12/2015	31/12/2014
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue (biens)			0	0
Production vendue (services)	4 074 337	4 950 323	9 024 661	8 505 104
Total Chiffre d'affaires	4 074 337	4 950 323	9 024 661	8 505 104
Production immobilisée			3 540 118	1 526 035
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises de provisions et transferts de charges			107 850	3 005 900
Autres produits			8	56
Total Produits d'Exploitation			12 672 637	13 037 095
Achats de matières premières et autres appro.			0	0
Autres achats et charges externes			2 432 735	2 842 590
Impôts et taxes			93 864	132 714
Salaires et traitements			602 066	619 537
Charges sociales			339 191	322 985
Dotations aux amortissements et provisions			6 229 625	8 295 751
- Dotations aux amortissements sur immobilisations			179 202	195 135
- Dotations aux provisions sur immobilisations				11 053
- Dotations aux provisions sur actif circulant			0	0
- Dotations aux provisions pour risques et charges			1 244 639	1 210 568
Autres charges d'exploitation				
Total charges d'exploitation			11 121 321	13 630 333
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 551 316	(593 239)
Bénéfice attribué ou perte transférée			0	0
Perte Supportée ou bénéfice transféré			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			5 401	9 459
Reprises sur dépréciations et transferts de charges à caractère financier			1 096	11 758
Différences positives de change			84 914	56 973
Total Produits financiers			91 411	78 190
Intérêts et charges assimilées			396 965	407 121
Différences négatives de change			95 972	28 694
dDotaton aux prov pour pertes de change			24 378	1 096
Total Charges financières			517 315	436 911
RESULTAT FINANCIER			(425 904)	(358 721)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT			1 125 412	(951 960)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			224 500	222 188
Produits exceptionnels sur opérations en capital			0	0
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			0	0
Total Produits exceptionnels			224 500	222 188
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			189	2 058
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			0	0
Dotations aux amortissements et provisions			250 352	0
Total charges exceptionnelles			250 541	2 058
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(26 041)	220 130
Participation des salariés			0	0
Impôt sur les sociétés			159 548	5 237
RESULTAT NET			1 258 919	(726 593)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le total du bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à 15 277 494 €

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un bénéfice de 1 258 919 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels sont exprimés en euros.

Faits marquants :

- La société a terminé la production exécutive du film « Le Petit Prince » réalisé par Mark Osborne en coproduction avec la société Little Princess. Le film est sorti en France le 29 juillet 2015 où il a généré 1.9 million d'entrées en France ainsi que dans un certain nombre de territoires pour un total d'entrées monde de 18.7 millions et un box office cumulé de l'ordre de 100 millions de dollars. En 2016, l'exploitation du film se poursuit avec les sorties prévues aux USA, Vietnam, Norvège, Finlande, UK, Australie, Espagne etc..
- Le film « Mune », film d'animation réalisé par Alexandre Heboyan et Benoît Philippon, est sorti en salle 2015 et a généré 600 000 entrées.
-
- En 2015, 2 projets sont entrés en Production :
 - o L'adaptation de l'univers des « Playmobil » en long métrage d'animation ;
 - o L'adaptation de la collection de livres pour la jeunesse « Drôles de petites bêtes » sous forme de long métrage d'animation.
- La société développe également 3 projets significatifs :
 - o L'adaptation de la série animée japonaise « Cobra » sous forme de long métrage live ;
 - o L'adaptation de la série animée japonaise « Albator » sous forme de long métrage live ;
 - o « Jonas le requin mécanique »

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis suivant les principes comptables généralement admis en France, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1. Immobilisations incorporelles et amortissements

Droits audiovisuels et immobilisations incorporelles en cours

Ce poste comprend la totalité des dépenses nécessaires à la fabrication des films de longs et courts métrages. Les coûts de production sont évalués à leur prix de revient, calculé à partir des charges directement et indirectement affectables. Les charges financières supportées pendant la période de production sont incorporées aux charges directement affectables.

En cas de coproduction, le film n'est immobilisé que pour la quote-part de financement de la société. Les participations financières sont comptabilisées en diminution du prix de revient de l'immobilisation par le biais du compte de transfert de charges.

Le coût des films est porté à l'actif immobilisé selon les règles suivantes :

Films en cours :

Les films en cours de production sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient comprend les charges directement affectables et une quote-part de charges indirectes. Le coût du film est inscrit en « Autres immobilisations incorporelles » à l'actif du bilan.

Films terminés :

Toute production de film est considérée comme faisant partie du patrimoine de la société dès l'obtention du « Visa d'exploitation » délivré par le C.N.C. Le coût de production du film est alors porté en immobilisation au poste « droits et valeurs similaires » à l'actif du bilan.

Amortissements des immobilisations incorporelles

La base amortissable du film correspond au coût de production du programme, déduction faite des apports coproducteurs éventuels et des subventions passées au compte de résultat.

Les dotations aux amortissements sont calculées en appliquant à la valeur nette comptable le ratio résultant de la comparaison entre les recettes acquises dans l'exercice y compris les subventions reçues du C.N.C., et les recettes prévisionnelles totales. Celles-ci comprennent la part des recettes acquises dans l'exercice et les recettes futures sur une durée maximale de huit ans à compter de la date d'obtention du visa du film. Les recettes futures estimées sont examinées périodiquement par la direction et ajustées, si nécessaire, compte tenu de l'exploitation des films, des nouveaux contrats signés ou prévus et de l'environnement audiovisuel existant à la clôture.

Ainsi, à la valeur nette observée avant la dotation aux amortissements de la période est appliqué le coefficient d'amortissement suivant : $\text{Recettes nettes } N / (\text{Recettes nettes } N + \text{Recettes nettes futures})$. Dans le cas où la valeur nette de l'investissement résultant de l'application de cette méthode s'avère supérieure aux recettes prévisionnelles, un amortissement complémentaire est constaté pour couvrir l'insuffisance des recettes.

Par ailleurs, la société applique l'amortissement fiscal déterminé en fonction des recettes réelles de l'exercice pour chaque production. La différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique est constatée comme suit :

- Par un amortissement dérogatoire, porté en provision réglementée au bilan, lorsque l'amortissement fiscal est supérieur à l'amortissement économique défini ci-dessus.

1.2. Immobilisations corporelles et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix de revient et coûts accessoires).

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire :

. Mobilier, agencements et installations	10 ans
. Matériel et mobilier de bureau	5 ans
. Matériel informatique	3 ans

1.3. Immobilisations financières et provisions pour dépréciation

Les participations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'utilité de la participation devient inférieure au prix d'acquisition. La valeur d'utilité est déterminée notamment à partir de la valorisation de la quote-part d'actif net détenu, par tout moyen pertinent (actif net, méthode des cash-flows futurs, par exemple).

1.4 Clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour les créances qui présentent un retard inhabituel ou qui font l'objet d'un contentieux. Le pourcentage de provision est déterminé créance par créance.

1.5 Disponibilités

La société ouvre, conformément aux usages de la profession, un compte en banque par film en production. La position au bilan des disponibilités ou des concours bancaires courants est la position compensée des sous-comptes par devise et par banque, afin de refléter au mieux la situation de trésorerie de la société.

1.6 Opérations en devises

Les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurant au bilan sont comptabilisés pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises est portée en écarts de conversion.

1.7 Provisions pour risques et charges

Les engagements pour départ à la retraite n'ont pas fait l'objet d'une provision, leur montant n'étant pas significatif compte tenu de l'âge moyen de l'effectif de la société.

2. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

2.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	31/12/2014	Augmentations	Diminutions/Transferts	31/12/2015
Frais préliminaires	3 396 254	430 430	- 2 253 111	1 573 573
En cours de production	0	4 569 653		4 569 653
Productions terminées	35 674 456	8 620 998	-3 076	44 292 378
TOTAL	39 070 710	13 621 081	-2 256 187	50 435 604

Amortissements et Provisions	31/12/2014	Dotations	Reprises	31/12/2015
Frais préliminaires	970 763	179 201		1 149 964
Productions terminées	33 701 339	6 449 461		40 150 800
TOTAL	34 672 102	6 628 662		41 300 764

2.2 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	31/12/2014	Augmentations	Diminutions/Transferts	31/12/2015
Installations, agencements	24 901			24 901
Matériel informatique	10 969		-799	10 170
TOTAL	35 870		-799	35 071

Amortissements	31/12/2014	Dotations	Reprises/Diminutions	31/12/2015
Installations, agencements	20 860	3 722		24 582
Matériel informatique	10 027	942	-799	10 170
TOTAL	30 886	4 664	-799	34 752

2.3 Immobilisations financières

	31/12/2014	Acquisitions	Cessions / Diminutions	31/12/2015
Titres de participation	28 750			28 750
Provisions pour dépréciation des titres	-15 000			-15 000
Autres immobilisations financières	35 980	1 486	3 386	34 080
Valeur nette des immobilisations financières	49 730	1 486	3 386	47 830

Les informations relatives aux titres de participations sont détaillées dans le tableau liste ci-dessous :

titres	ONYX LUX SARL	LITTLE PRINCESS SARL	UPSIDE DOWN FILMS SAS
Valeur comptable des titres détenus	12 600	150	1 000
Capitaux propres	- 547 188	169 985	-371 483
Quote-part de détention	100%	15%	100%
Chiffre d'affaires HT réalisé sur l'exercice	829 547	31 956 331	0
Résultat de l'exercice 2015	-132 559	- 12 528	- 6 991

Au 31 décembre, malgré une quote-part de situation nette inférieure à la valeur comptable des titres, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur les titres ONYX LUX, compte tenu des perspectives de résultats futurs.

La société détient également 32,68% des titres de la société 3 Mousquetaires pour une valeur de 15 000 euros totalement dépréciés à la clôture.

Les autres immobilisations financières correspondent aux dépôts de garantie qui évoluent comme suit :

Autres immobilisations financières	31/12/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2015
Dépôt de garantie des locaux	1 486	1 486	1 886	1 086
DG sur « Le Petit Prince »	34 495		1 500	32 995
TOTAL	35 981	1 486	3 386	34 081

2.4. Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Les créances se décomposent comme suit :

Créances	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'1 an
Créances clients	3 043 887	3 043 887	
Créances Sécurité Sociale et autres organismes	9 124	9 124	
Créances sur personnel et comptes rattachés	40 803	40 803	
TVA	660 578	660 578	
CICE / CIN	159 548	159 548	
Autres créances	1 612 730	1 612 730	
Créances Groupe	7 104	7 104	
Total	5 533 775	5 533 775	

Les autres créances correspondent aux parts coproducteurs Little Princess à hauteur de 1 193 K€ et de comptes courants avec les autres sociétés du groupe à hauteur de 198 K€ en vertu de conventions de trésorerie. Les 222 K€ restants correspondent aux fournisseurs débiteurs à hauteur de 191 K€ dont les factures non parvenues sont enregistrées à due concurrence en dettes fournisseurs et à une créance sur autres débiteurs divers, créance provisionnée à 100%.

Les dettes par échéance se répartissent comme suit :

Dettes	Montant brut	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	6 054 001	1 805 710	4 248 291	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 189 798	4 189 798		
Personnel et comptes rattachés	56 867	56 867		
Organismes sociaux	521 541	521 541		
TVA	622 797	622 797		
Autres dettes fiscales	367 252	367 252		
Dettes groupe	3 364 734	3 364 734		
Autres dettes	1 929 782	1 929 782		
TOTAL	17 106 772	12 858 481	4 248 291	

Les dettes financières sont constituées des crédits de production auprès des établissements Cofiloisirs et Coficiné à hauteur de 5 303 K€ et de concours créditeurs de banque.

Les dettes à plus de 1 an correspondent à la dette au 31/12/2015 envers les établissements de crédits pour les productions toujours en cours en 2015 (Playmobil le film).

Les autres dettes correspondent à des dettes envers les coproducteurs à hauteur de 99 K€ et des dettes de trésorerie à hauteur de 1 706 K€ consenties par des sociétés du groupe en vertu des conventions de trésorerie

2.5. Provisions

L'ensemble des provisions inscrites au bilan se détaillent comme suit :

Provisions	31/12/2014	Dotations	Reprises	31/12/2015
Provisions pour risques et charges	1 096	24 378	1 096	24 378
Provisions pour dépréciation				
- sur immo. Incorporelles	970 763	179 201		1 149 964
- sur immo. financières	15 000			15 000
- sur comptes clients	13 845			13 845
- sur autres créances	11 053			11 053
Total général	1 011 757	203 579	1 096	1 214 240

2.6 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

	Montant concernant les entreprises liées	Montant concernant les sociétés avec lesquelles la société a un lien de participation
Immobilisations financières		28 750
Total Immobilisations		28 750
Créances clients	569 806	1 565 714
Autres créances	159 308	1 200 227
Total Créances	729 114	2 765 941
Dettes fournisseurs	1 482 117	1 743 799
Autres dettes	1 666 491	3 364 560
Total Dettes	3 148 608	5 108 359

2.7 Charges et produits constatés d'avance

	Montant brut	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance	487 801	487 801		
Charges constatées d'avance	52 170	30 327	21 843	

Les produits constatés d'avance correspondent à l'ensemble des échéances facturées au titre des films et prestations en cours, et dont la livraison entraînant la reconnaissance du chiffre d'affaires n'a pas encore eu lieu à la clôture de l'exercice.

L'essentiel du poste (377 k€) est donc constitué à la clôture du 31 décembre 2015 des produits déjà facturés sur le film « PLAYMOBIL ».

2.8 Charges à payer et Produits à recevoir

	Charges à payer	Produits à recevoir
Fournisseurs	465 104	
Clients	4 168	234 575
Personnel et charges sociales	1 853	
Fiscal	22 112	21 322
Autres créances et dettes (intérêts courus)	78 617	117 718

2.9 Capitaux propres

	Valeur nominale		Nombre de titres		
	Début d'exercice	Fin d'exercice	Début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Fin d'exercice
Actions	75.00	75.00	1 307	0	1 307

Le capital se compose de 1.307 actions d'une valeur nominale de 75 €.

	2014	Affectation du résultat	Augmentation / diminution	2015
Capital social	98 025			98 025
Prime d'émission	1 943 933			1 943 933
Report à nouveau	-5 025 944	-726 593		-5 752 537
Résultat	-726 593	726 593	1 258 919	1 258 919
Total Capitaux Propres	-3 710 579	0	1 258 919	-2 451 660

2.10 Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de - 26 K€.

Il est constitué des dotations aux amortissements dérogatoires sur les films et plus particulièrement sur « Prodiges »

Par ailleurs les subventions de soutien perçues du CNC sur l'exercice se sont élevées à 224 500 K€ sur l'exercice et sont portées en produits exceptionnels. Une dotation exceptionnelle aux amortissements des films concernés a été constatée à due concurrence.

2.11 Effectif

L'effectif moyen au cours de l'exercice 2015 est de 22 salariés dont 2 en contrat permanent à la clôture, tous les autres salariés étant en contrats d'intermittents du spectacle suivant les besoins liés au rythme des productions.

2.12 Rémunération des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :	
- des organes d'administration	Aucune rémunération
- des organes de direction	Aucune rémunération
- des organes de surveillance	Aucune rémunération

2.13 Engagements hors bilan

Les obligations de la société ONYX Films en matière de retraite des salariés se caractérisent par des contrats à cotisations définies, calculées sur la base des rémunérations versées. Le montant de cet engagement n'est pas significatif au 31 décembre 2015 compte tenu de la faible moyenne d'âge des salariés permanents de la société et du taux de renouvellement du personnel.

La société dispose d'un montant de soutien financier CNC disponible au 31/12/2015 de 223 137 €.

* * *